

Conseil Communautaire
Séance du 29 Juin 2023

**Délibération N° 2023 06 055 : Habitat – Approbation des règlements locaux
d’attribution des aides aux travaux accordées par la CCLLB au titre de l’OPAH
et l’OPAH-Ru**

L’an deux mille vingt-trois, le 29 Juin à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à la salle Pacifique à Loircowork | Ruillé sur Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 22/06/2023. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	30	Pouvoirs	7	Votants	37
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; Patrick BETTON (suppléant de M. Sylvain BIDIER) ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Alain CHEVALLIER ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	François OLIVIER
Alain GUILLOIS	Claire COULONNIER
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Marie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Philippe WEHRLÉ	Galiène COHU
Sabrina RAPPART	Excusée
Francis BOUSSION	Excusé

Secrétaire de séance : Monique TROTIN

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable de pôle Solidarités
- Delphine RENAULT - Responsable de pôle Aménagement de l’espace

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 30/06/2023

M. le Président expose :

La Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé, par délibérations n°2023 04 035 et n°2023 04 036 en date du 6 avril 2023, a décidé de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire communautaire et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain "Cœur de Montval" sur la commune de Montval-sur-Loir.

Les aides financières aux travaux pouvant être accordées par la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé en complément de celles des autres financeurs (ANAH, Département) pour ces deux opérations ainsi que leurs modalités d'octroi sont détaillées dans les règlements locaux d'attribution des aides OPAH et OPAH-Ru annexés à la présente délibération.

La Communauté de communes pourra réviser ce règlement local d'attribution des aides par délibération de son conseil communautaire afin de l'adapter, si besoin, aux avancées des dispositifs, et ce, en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021 10 096 en date du 21 octobre 2021 relative au lancement de l'étude pré-opérationnelle pour la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs d'amélioration de l'habitat sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération du bureau communautaire n°2023 01 001 en date du 26 janvier 2023 validant les orientations de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;

Vu la délibération du bureau communautaire n°2023 04 035 en date du 6 avril 2023 validant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur le territoire communautaire ;

Vu la délibération du bureau communautaire n°2023 04 036 en date du 6 avril 2023 validant la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain sur la commune de Montval-sur-Loir ;

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :***

- Approuve le règlement local d'attribution des aides relatif à l'OPAH sur le territoire communautaire ci-joint annexé ;
- Approuve le règlement local d'attribution des aides intercommunales relatif à l'OPAH-Ru "Cœur de Montval-sur-Loir" sur la commune de Montval-sur-Loir ci-joint annexé.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The stamp is circular with a blue border. The text around the border reads "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES" at the top and "LOIR - LUCÉ - BERCE" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a star, and a figure holding a staff.

**Secrétaire de séance
Monique TROTIN**

